

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2022**

**159x22**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2022** **ASSOCIATION FEDERATION NATIONALE** **DES ANCIENS COMBATTANTS**

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

- LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS : sise 35 Avenue Victor Hugo LES PENNES MIRABEAU
- Nom du Président : Mr Jean-Claude MARTIN
- Numéro de SIRET: 49488740600017

dont l'objectif est défendre les droits des anciens combattants et de renforcer les liens de solidarités entre les générations a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1250 €

Après avoir entendu l'exposé, le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS : 1250 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 33  
CONTRE : 2 - M.FUSONE - COCH  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 1<sup>er</sup> Juillet 2022  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI